

Conférence co-organisée par
AUTISME GENÈVE & AUTISME BASSIN LÉMANIQUE

Inscription CHF 35.- ou 28 € (délai au 31/01/2014)

Mode d'inscription : Le versement des frais tient lieu d'inscription.
AVANT DE PAYER, VERIFIEZ QU'IL RESTE DE LA PLACE SUR NOTRE SITE www.autisme-ge.ch

Ce versement peut se faire :

Par e-banking :

Bénéficiaire : Autisme Genève
UBS SA
IBAN : CH04 0024 0240 2076 8941 K, CLEARING : 0240
SWIFT : UBSWCHZH80A
Merci de laisser une adresse où l'on peut vous contacter

Par un bulletin de versement rempli par vos soins :

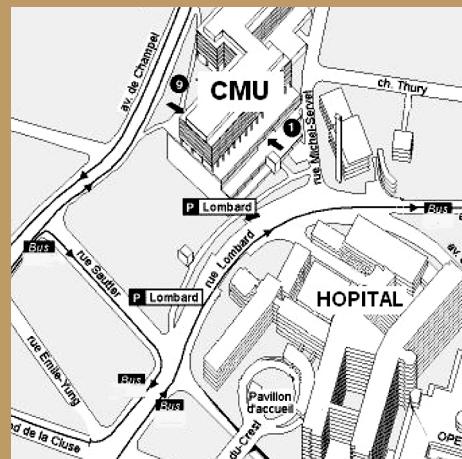
UBS SA, 1205 Genève
CH04 0024 0240 2076 8941 K
Autisme Genève
Compte : 80-2-2

**Par un bulletin d'inscription
d'Autisme Bassin Lémanique à renvoyer**

Pour toutes démarches administratives, veuillez vous référer au site.

CMU
Centre Médical
Universitaire Genève

Auditoire
Rue Michel Servet 1
Avenue de Champel 9
1206 Genève



Contact : info@autisme-ge.ch
www.autisme-ge.ch



autisme.bl@gmail.com
www.autisme-bassin-lemanique.com

AUTISME
et accompagnement

LES ENJEUX DE LA FORMATION



Samedi 8 Février 2014
9h00 - 13h15

Centre Médical Universitaire Genève - Auditoire

Autisme
Genève

www.autisme-ge.ch
www.autisme-bassin-lemanique.com

Autisme
Bassin Lémanique

? Pourquoi ?

En 2013, l'autisme ou TSA (Troubles du spectre autistique) touche 1 personne sur 100. Cela signifie qu'environ 4000 familles seraient concernées par cette problématique à Genève, plus de 50 000 dans toute la Suisse.

L'accompagnement de ces personnes et notamment des enfants est complexe et global. Il demande une formation spécifique et adaptée. Or, il n'existe actuellement en Suisse aucune formation universitaire initiale pour les accompagnants de ces personnes. Paradoxalement, la demande et les attentes des parents, mais également de certains professionnels, sont immenses. Les parents doivent se former eux-mêmes ou former à leur charge des étudiants.

L'éducation et la formation sont la clé de voûte au problème de l'accompagnement des personnes avec autisme.

Elles sont la solution au quotidien difficile des familles qui ont besoin de personnes qualifiées en autisme. Ces personnes pourront ainsi accompagner la personne TSA à domicile, en milieu scolaire (intégration), en milieu professionnel (job coaching), dans les loisirs et la vie sociale. Il y a des nouveaux métiers à l'horizon et de nouvelles perspectives pour les personnes avec autisme.

Cela implique une réflexion quant aux moyens que l'on veut se donner pour offrir aux personnes avec TSA une place et un avenir dans notre société.

Le bénéfice de l'accompagnement pour la personne TSA elle-même et pour sa famille, ainsi que pour la société dans l'ensemble, sera notable en termes de qualité de vie et de coûts financiers.

Invités

Professeur Jean-Louis Adrien

Institut de Psychologie de l'Université Paris Descartes, Sorbonne, Paris Cité.

Professeur Bernadette Rogé

Université Toulouse II le Mirail.

Professeur Evelyne Thommen

EESP, Lausanne (HES-SO), Fribourg.

Marjorie de Chastonay

Représentante des parents.

Christophe Ungar

Médiateur, journaliste scientifique.

Sandrine Salerno

Maire de la ville de Genève.

Programme

9h00 - 9h15

Ouverture

Marie-Jeanne Accietto
(Présidente d'Autisme Genève)

Nadège Mouroux
(Présidente d'Autisme Bassin Lémanique)

Sandrine Salerno
(Maire de la Ville de Genève)

9h15 - 10h00

Pr **Jean-Louis Adrien**

Une formation universitaire originale et unique en France : la licence professionnelle : « Accompagnant de personnes avec autisme et troubles apparentés ».

10h00 - 10h45

Pr **Bernadette Rogé**

La nécessité de former d'une manière spécifique en autisme : formation continue ou obligatoire ? Quelles préconisations et quelles formes de formation pour améliorer la situation ?

10h45 - 11h15

Pause

11h15 - 12h00

Pr **Evelyne Thommen**

Les formations proposées aux professionnels en Suisse romande : quels bénéfices pour les professionnels de l'autisme ?

12h00 - 12h45

Table ronde :

débat animé par le journaliste Christophe Ungar

12h45 - 13h15

Conclusion